

# « Tout prof exerce un métier pénible ! »

ÉCOLE Pour Olivier Chastel, « certaines » fonctions enseignantes sont éprouvantes. Tollé

- ▶ Certains profs exercent un métier plus difficile que d'autres profs, estime le président du MR.
- ▶ Les syndicats le mettent au défi de dire lesquels.

On l'a lu dans *Le Soir* de samedi : Olivier Chastel, le président du MR, propose de reconnaître que certaines fonctions enseignantes sont pénibles, et pas d'autres. Il n'a pas voulu citer les métiers de l'école qui lui semblent plus pesants que d'autres. Mais l'idée, il la livre : les fonctions reconnues comme pénibles bénéficieraient de certains avantages, comme la possibilité d'un départ anticipé à la pension, par exemple.

Qu'en pensent les syndicats enseignants ? Ils décodent l'intention développée par le patron du MR : on supprime le régime général en termes de pensions, favorable aux enseignants (montant plus élevé, possibilité de départ anticipé à la retraite) pour réserver ces avantages à ceux qui verraient leur fonction reconnue comme étant plus as-

treignante. Et pour les syndicats, ça, c'est non.

« Et puis, dire que telle fonction est pénible, et pas l'autre, ce n'est même pas possible, envoie Eugène Ernst, le secrétaire général de la CSC-enseignement. Déjà, les situations, pour une même fonction, sont tellement variables d'un endroit à l'autre... Fixer des critères objectifs est totalement impossible. Allez, un exemple : un même professeur, à telle heure, peut se retrouver devant un groupe facile et, à telle autre heure, se trouver devant une classe très difficile... Nous ne sommes pas demandeurs d'un tel système. »

« En promotion sociale, enseigner le soir de 17 à 22 h, n'est-ce pas pénible ? » JOSEPH THONON (CGSP)

Ne pourrait-on pas, tout de

même, isoler une catégorie enseignante pour la reconnaître comme pénible ? Ici, on songe aux professeurs de pratique professionnelle, par exemple. « Soit, c'est une fonction pénible, répond Eugène Ernst. Mais le prof de géographie qui, dans le secondaire général, enseigne à une classe de 35 élèves ? Et le prof de religion qui enseigne dans onze établissements différents ? Et qui a plus de 350 élèves en tout ? Est-ce qu'on peut dire que c'est moins pénible ? Al- lons... »

« On pourrait se dire que les enseignants du maternel exercent, tous, un métier pénible, émet Joseph Thonon, le président de la CGSP-enseignement. Il faut se pencher, à long- gueur de journée, pour soulever les enfants. A partir d'un certain âge, les enseignantes ont souvent des problèmes de santé

– et singulièrement au dos. Mais est-ce la seule fonction pénible ? On pourrait parler des profs de pratique professionnelle – il leur faut une énergie folle pour maîtriser leurs élèves... On

pourrait aussi du professeur d'histoire qui enseigne dans un collège huppé mais qui a 30 élèves devant lui. C'est pénible. C'est stressant. Et on pourrait encore parler du prof en promotion sociale – enseigner le soir de 17 à 22 heures, n'est-ce pas pénible ? Et même dans le supérieur, contrairement

à ce que l'on croit, c'est pénible... »

Joseph Thonon se résume : « Si on devait dire que certaines fonctions de l'enseignement sont pénibles et pas d'autres, ce serait l'émeute dans les écoles. Tout simplement... Les enseignantes descendraient en rue ! » ■

PIERRE BOULLON

## SALAIRES

### Enseignants à la même enseigne

Pour dire les choses le plus simplement possible : les enseignants du niveau obligatoire (maternel, primaire, secondaire) sont soumis à deux barèmes. Les profs de

maternelle, du primaire et du secondaire inférieur (les trois premières années) sont soumis au barème 301, réservé aux enseignants qui ont suivi une formation de 3 ans. Le barème 501, plus favorable, est réservé aux enseignants du secondaire supérieur, formés, eux, en 5

ans. En dehors de cette distinction, les profs sont logés à la même enseigne, quel que soit l'endroit où ils travaillent. Il a parfois été proposé que l'enseignant qui travaille dans un établissement réputé difficile soit mieux payé que celui évoluant dans une école pai-

sible. L'idée s'est heurtée à un refus de principe de la part des syndicats, invoquant aussi, et non sans raison sans doute, la difficulté à distinguer de façon objective un lieu de travail éprouvant d'une école un peu plus confortable.

P.B.N